

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 26 mai 2015

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE LUNDI 26 mai 2015, À 19:00
HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Réjean Leclerc
Lise Julien Gino Gagnon
Denys Leclerc Yves Walsh

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur le maire Jean Poirier.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Paulin Leclerc, directeur général
Joanne Villeneuve, greffière

ABSENT : Claude Lefebvre

151-05-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que la présente séance est légalement constituée.

Attendu que l'item " Varia " reste ouvert à tout nouveau sujet.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question a été tenue.

152-05-2015

**AUTORISATION D'ACHAT D'UN FILET ET DE DEUX (2) POTEAUX
POUR ASSURER LA PROTECTION AUX UTILISATEURS
DU JEU D'EAU (#1407) (N/D : 403-140)**

Attendu que le conseil municipal a autorisé la construction d'un jeu d'eau à proximité de la fin du champ centre du terrain de balle;

Attendu qu'il a lieu de prévoir un filet pour assurer la protection des utilisateurs du jeu d'eau, lorsqu'il y aura des parties au terrain de balle;

Sur la proposition de Monsieur Yves Walsh, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise l'achat de deux (2) poteaux de trente-cinq (35) pieds, au coût de 1 250 \$, posés et traités, taxes en sus et l'achat d'un (1) filet protecteur de 70 pieds par 20 pieds, au coût de 1 136 \$, incluant une bande de nylon et des œillets, taxes en sus.

Que pour payer cette dépense, ce conseil approprie l'argent à même ses surplus libres.

Adopté.

153-05-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 19h30.

Adopté.

Jean Poirier, Maire

Joanne Villeneuve, Greffière